

Votre animal de compagnie et le temps des Fêtes

Durant le temps des fêtes, près d'un Canadien sur quatre se retrouve dans l'obligation d'amener d'urgence son animal de compagnie chez le vétérinaire. Afin d'éviter que cette période de réjouissances ne tourne à la catastrophe, voici quelques conseils.

Décorations de Noël chatoyantes, friandises succulentes, restants de table riches, plantes alléchantes sont autant d'éléments attirants pour votre compagnon à quatre pattes, mais oh combien potentiellement dangereux pour celui qui s'en approche de trop près...

LES ALIMENTS ET LES BOISSONS

Le chocolat : il contient notamment de la caféine et de la théobromine, hautement toxiques tant pour les chiens que pour les chats. Gardez le chocolat ainsi que les aliments qui en contiennent hors de la portée de votre animal de compagnie.

Les os de volaille : n'en offrez pas à votre animal, car ils pourraient se briser et se loger dans sa gorge ou son système digestif, d'où un risque d'étouffement ou de perforation.

Les restants de table : demandez à vos invités de ne pas en offrir à votre animal. Bien que succulents, ceux-ci sont souvent riches ou épicés; ils ne conviennent pas à son appareil digestif et pourraient le rendre malade.

Les confiseries, les pâtisseries et la boulangerie : elles contiennent souvent du xylitol (édulcorant artificiel) qui peut entraîner une maladie du foie, voire une insuffisance hépatique. Offrez plutôt à votre animal des gâteries spécifiquement conçues pour lui.

L'alcool : gardez toutes bouteilles et verres contenant de l'alcool hors de la portée de votre animal, car l'alcool est une substance nocive pour lui (signes d'intoxication : vomissements, démarche vacillante et baisse de la température corporelle). Si vous soupçonnez l'ingestion d'alcool par votre animal, amenez-le immédiatement chez le vétérinaire.

Les autres aliments : les oignons, les raisins (frais ou secs), les noix et les avocats sont également à proscrire puisqu'ils sont hautement toxiques pour les animaux de compagnie.

Et n'oubliez pas de sortir les sacs à ordures à l'extérieur! Les odeurs qui s'en dégagent sont plus qu'attirantes pour votre chat ou votre chien. Et cela vous évitera une mauvaise surprise...

LES PLANTES : l'ingestion de certaines plantes peut être nocive pour les animaux de compagnie. Parmi celles-ci, notons :

- le **houx** (troubles digestifs ainsi qu'une dépression du système nerveux);
- le **poinsettia** (troubles digestifs, de légers à modérés);
- et le **gui** (irritation sévère du tube digestif, chute du rythme cardiaque et de la température corporelle, difficultés respiratoires, manque d'équilibre, soif excessive, crises épileptiques, coma, voire la mort).

En cas d'ingestion, appelez immédiatement votre vétérinaire.

Enfin, assurez-vous que Minet ou Fido porte son médaillon d'identification en tout temps car, avec le va-et-vient incessant de vos invités, voilà une belle occasion pour votre animal de filer en douce, question d'échapper au brouhaha... L'équipe de la SPA de l'Estrie vous souhaite de joyeuses fêtes!